



NOTE D'INFORMATION

REFERENCE	OBJET	DATE
2021 – 007	<p align="center">PLAN BLEU</p> <p align="center">MOBILISATION POUR FAIRE FACE À DEUX FOYERS DE COVID-19 ET POURSUITE DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION AU SEIN DE LA RÉSIDENCE DEBROU :</p> <p align="center">INFORMATION AU MERCREDI 13 JANVIER 2021 À 12H00</p>	13.01.2021

À l'attention de l'ensemble des résidents,
À l'attention de l'ensemble des familles et des proches,
À l'attention des membres du Conseil de la Vie Sociale (CVS),
À l'attention de l'ensemble du personnel,

Madame, Monsieur,

Nos valeurs de bienveillance, d'écoute et d'éco-citoyenneté nous imposent à votre endroit une transparence totale et une collaboration avec tous.

Dans la continuité des notes d'information n°2021-001 et n°2021-002 pour ce qui concerne ce nouvel épisode épidémique au sein de la Résidence DEBROU, vous trouverez par la présente note un point d'information à la date de ce jour, le mercredi 13 janvier 2021 et à cette heure.

Dès la connaissance des premiers cas de COVID-19 parmi le personnel et les résidents au sein des unités de vie « Les Dahlias » au B2 et « les Iris » au B1, des mesures préventives ont immédiatement été mises en place, et notamment le confinement des résidents dans leur logement dès le samedi 02 janvier 2021 pour l'unité de vie « les Dahlias » et le dimanche 03 janvier 2021 pour l'unité de vie « Les Iris », et la suspension des visites des familles et des proches au niveau de ces deux unités de vie.

En outre, une campagne de dépistage généralisée de l'ensemble du personnel a eu lieu les jeudi 07 et vendredi 08 janvier 2021, et pour l'ensemble des résidents la campagne de dépistage s'est déroulée les lundi 11 et mardi 12 janvier 2021.

Parallèlement, je vous informe que la campagne de vaccination des résidents, qui a débuté le lundi 28 décembre 2020, se poursuit ; l'objectif étant de terminer d'administrer la première dose du vaccin à tous les résidents ayant consenti à la vaccination (sauf contre-indication temporaire ou définitive) au vendredi 15 janvier 2021. Dans la continuité, la campagne pour administrer la seconde dose du vaccin aux résidents éligibles débutera à compter du lundi 18 janvier 2021.

D'ores-et-déjà, je vous informe qu'une nouvelle campagne de dépistage généralisée est programmée dans les jours à venir, d'une part pour l'ensemble du personnel, et d'autre part pour tous les résidents dont le test RT-PCR a révélé un résultat négatif. Une nouvelle note d'information vous sera transmise prochainement à ce titre.

A. S'agissant de la situation épidémique générale au sein de la Résidence DEBROU, à ce jour le mercredi 13 janvier 2021 et à cette heure, les résultats sont les suivants :

- **Au total, 220 résidents ont été dépistés par test RT-PCR.**

54 résidents sont déclarés positifs.

166 résidents sont confirmés négatifs à la COVID-19.

Tous les résidents sont pris en soins par l'équipe médicale et paramédicale 24H/24, 7J/7. Les résidents déclarés positifs à la COVID-19 font l'objet d'une attention toute particulière par l'application d'un protocole thérapeutique COVID-19 spécifique.

- **Au total, 168 agents ont été dépistés par test RT-PCR.**

11 agents sont déclarés positifs.

Ceux-ci sont bien évidemment en arrêt de travail à leur domicile, et ne sont autorisés à reprendre leur poste qu'après une période minimale de 7 jours à la condition qu'il n'y ait plus de symptômes au moins 48H00 avant la reprise et sur avis médical.

B. S'agissant de la situation épidémique par unité de vie, à ce jour le mercredi 13 janvier 2021 et à cette heure, les résultats sont les suivants :

a. Les Bleuets - Bâtiment A, RDC (A0) :

La campagne de dépistage des résidents est clôturée pour l'unité de vie « Les Bleuets » au A0 : Une résidente a été déclarée positive à la COVID-19 et immédiatement isolée. Sa famille a été informée. Elle fait l'objet d'une prise en soins médicale et paramédicale renforcée, et demeure sous surveillance médicale stricte 24H/24 et 7J/7.

Les visites des familles et des proches pour ce qui concerne les autres résidents sont maintenues.

La campagne de vaccination contre la COVID-19 se poursuit pour les résidents y ayant consenti et ne faisant pas l'objet de contre-indication médicale temporaire ou définitive, notamment pour les résidents dont le résultat est négatif.

b. Les Lys – Bâtiment A, 1^{er} étage (A1) :

La campagne de dépistage des résidents est clôturée pour l'unité de vie « Les Lys » au A1 : Tous les résidents sont négatifs. Les visites des familles et des proches sont maintenues.

La campagne de vaccination contre la COVID-19 se poursuit pour les résidents y ayant consenti et ne faisant pas l'objet de contre-indication médicale temporaire ou définitive.

c. Les Œillets - Bâtiment A, 2^{ème} étage (A2) :

Les résidents de l'unité de vie « Les Œillets » au A2 sont confinés depuis le lundi 11 janvier 2021 au regard du fait que plusieurs résidents présentaient des signes évocateurs d'une infection à la COVID-19.

La campagne de dépistage des résidents est clôturée pour l'unité de vie « Les Œillets » au A2 : 23 résidents sont déclarés positifs à la COVID-19. Toutes les familles des résidents concernés ont été immédiatement informées. L'ensemble des résidents de l'unité de vie « Les Œillets » au A2 fait l'objet d'une prise en soins médicale et paramédicale renforcée, et demeurent tous sous surveillance médicale stricte 24H/24 et 7J/7.

Les visites des familles et des proches sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Elles seront de nouveau autorisées dès lors que toutes les conditions seront remplies pour assurer la sécurité de tous.

La campagne de vaccination contre la COVID-19 se poursuit pour les résidents y ayant consenti et ne faisant pas l'objet de contre-indication médicale temporaire ou définitive, notamment pour les résidents dont le résultat est négatif.

d. Les Amaryllis - Bâtiment B, RDC (B0) :

La campagne de dépistage des résidents est clôturée pour l'unité de vie « Les Amaryllis » au B0 : Tous les résidents sont négatifs. Les visites des familles et des proches sont maintenues.

La campagne de vaccination contre la COVID-19 se poursuit pour les résidents y ayant consenti et ne faisant pas l'objet de contre-indication médicale temporaire ou définitive.

e. Les Iris - Bâtiment B, 1^{er} étage (B1) :

Des mesures d'isolement pour l'ensemble des résidents de l'unité de vie « Les Iris » sont en vigueur depuis le dimanche 03 janvier 2021.

La campagne de dépistage des résidents est clôturée pour l'unité de vie « Les Iris » au B1 : 29 résidents ont été déclarés positifs à la COVID-19. Toutes les familles des résidents concernés ont

été immédiatement informées. L'ensemble des résidents de l'unité de vie « Les Iris » au B1 fait l'objet d'une prise en soins médicale et paramédicale renforcée, et demeurent tous sous surveillance médicale stricte 24H/24 et 7J/7.

Les visites des familles et des proches ont été suspendues jusqu'à nouvel ordre. Elles seront de nouveau autorisées dès lors que toutes les conditions seront remplies pour assurer la sécurité de tous.

La campagne de vaccination contre la COVID-19 se poursuit pour les résidents y ayant consenti et ne faisant pas l'objet de contre-indication médicale temporaire ou définitive, notamment pour les résidents dont le résultat est négatif.

f. Les Dahlias - Bâtiment B, 2^{ème} étage (B2) :

Des mesures d'isolement pour l'ensemble des résidents de l'unité de vie « Les Dahlias » sont en vigueur depuis le samedi 02 janvier 2021.

La campagne de dépistage des résidents est clôturée pour l'unité de vie « Les Dahlias » au B2 : Une résidente a été déclarée positive à la COVID-19. Sa famille a été immédiatement informée. Elle fait l'objet d'une prise en soins médicale et paramédicale renforcée, et demeure sous surveillance médicale stricte 24H/24 et 7J/7.

Les visites des familles et des proches demeurent suspendues jusqu'à nouvel ordre. Elles seront de nouveau autorisées dès lors que toutes les conditions seront remplies pour assurer la sécurité de tous.

La campagne de vaccination contre la COVID-19 se poursuit pour les résidents y ayant consenti et ne faisant pas l'objet de contre-indication médicale temporaire ou définitive, notamment pour les résidents dont le résultat est négatif.

Du fait de la suspension des visites des familles et des proches durant cette période pour les unités de vie « Les Cèllets » au A2, « Les Iris » au B1 et « Les Dahlias » au B2, je vous informe que dans le cadre du maintien des liens familiaux et sociaux que je souhaite promouvoir au sein de la Résidence DEBROU, j'ai réactivé certains dispositifs afin de faciliter les relations entre les résidents et leurs parents ou proches :

- 1) J'ai demandé à ce que chaque agent référent institutionnel de la Résidence DEBROU et assurant un suivi personnalisé de votre parent, vous téléphone (« vous » c'est-à-dire la première personne à contacter figurant sur le dossier du résident ou la personne de confiance) au minimum une fois par semaine afin de vous faire part de nouvelles sur le quotidien de votre proche et répondre à vos questions.
- 2) Vous pouvez adresser à votre parent ou proche des cartes postales, des courriers, des dessins qui seraient réalisés par les enfants de votre famille, qui seront donnés (après un délai de sécurité de 24H à 48H) et lus si besoin, afin de permettre de maintenir les relations quotidiennes familiales.
- 3) Vous pouvez transmettre vos messages à l'intention de votre parent en écrivant un courriel à l'adresse suivante : www.debrou.fr (bas de la page d'accueil – à droite – « écrire à un résident »). Les courriels seront imprimés et transmis aux personnels soignants de l'unité qui ne manqueront pas de lire vos messages à votre parent ou proche (à noter que ces courriers et courriels ne sont donc pas confidentiels).
- 4) Madame ROUSSEAU, Animatrice et Responsable de la Vie Sociale et Animation, coordonne les liens entre les résidents et les proches en partenariat avec Madame ROY, Responsable Communication et Madame OLIVIER, Responsable Clientèle. Elles répondront en tant que de besoin à vos sollicitations.
- 5) Des tablettes informatiques et des téléphones dédiés sont mis à disposition des résidents afin

de réaliser des appels en visioconférence via l'application *Skype* ou *WhatsApp* sur rendez-vous notamment avec l'aide de Madame ROUSSEAU, Animatrice (bien évidemment, l'usage de ces outils informatiques sera strictement soumis aux règles d'hygiène et aux mesures barrières).

C. S'agissant de la campagne de vaccination menée au sein de la Résidence DEBROU, à ce jour le mercredi 13 janvier 2021 et à cette heure, les résultats sont les suivants :

S'agissant du recueil des consentements :

Sur 220 résidents aujourd'hui installés, la Résidence DEBROU a reçu :

- **181 avis favorables à la vaccination contre la COVID-19 ;**
- 32 avis défavorables à la vaccination contre la COVID-19 ;
- 7 avis sont en attente du retour des familles ou tuteur.

Déroulé de la campagne de vaccination :

La campagne de vaccination, qui a débuté au sein de la Résidence DEBROU lundi 28 décembre 2020, se poursuit quotidiennement au sein de la Résidence DEBROU. Tous les résidents déjà vaccinés se portent bien.

À ce jour, le mercredi 13 janvier 2021 et à cette heure, **100 résidents ont d'ores-et-déjà reçu la première dose du vaccin contre la COVID-19.**

L'administration de la première dose du vaccin pour tous les résidents y ayant consenti se terminera d'ici le vendredi 15 janvier 2021, sauf contre-indication médicale temporaire ou définitive.

Il est d'ores-et-déjà programmé l'injection de la seconde dose 21 jours après leur première dose reçue, soit à compter du lundi 18 janvier 2021.

Croyez bien que toutes les forces vives de la Résidence DEBROU sont plus que mobilisées pour venir à bout de ce nouvel épisode épidémique.

La sécurité de tous dépend de la vigilance de chacun.

Vous remerciant vivement de votre compréhension et de votre confiance,

Le Directeur

A. ESSALHI



Copie :

- **Monsieur AUGIS Frédéric**, Maire de la Ville de Joué-Lès-Tours
- **Monsieur PAUMIER Jean-Gérard**, Président du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire
- **Madame AUGIS Sylviane**, Présidente du Conseil d'Administration de l'EHPAD DEBROU
- **Madame SALLY-SCANZI Myriam**, Déléguée Départementale ARS Centre-Val de Loire
- **Monsieur MISPOULET Thierry**, Directeur de l'Autonomie – Conseil Départemental d'Indre-et-Loire

DESTINATAIRES : - Résidents – Affichage – Membres du Conseil de la Vie Sociale – Familles – Tous Services – Chrono – CHSCT - CTE

MISE EN APPLICATION : Immédiate

Folio : 4